

Grille de sélection – Volet territorial des fonds européens 2021-2027 – GALPA La Rochelle-Ré-Aunis : *Nom du projet* .....

Thématiques de sélection	Critères de sélection	Points	Notation	Remarques / observations
<b>Intérêt pour la pêche et l'aquaculture</b> /3	Le projet ne présente pas d'intérêt pour la pêche et l'aquaculture	Eliminatoire		
	Le projet présente un intérêt indirect pour la pêche et l'aquaculture	0		
	Le projet présente un intérêt direct pour la pêche et l'aquaculture	3		
<b>Intérêt multi-filières</b> /2	Le projet présente un bénéfice pour 1 filière de l'économie bleue	Eliminatoire		
	Le projet présente un bénéfice pour 2 filières de l'économie bleue	1		
	Le projet présente un bénéfice pour plus de 2 filières de l'économie bleue	2		
<b>Eligibilité du projet</b>	Le projet/le porteur de projet n'est pas éligible au regard des fiches-actions définies.	Eliminatoire		
<b>Cohérence avec la stratégie locale de développement</b> /3	Le projet répond à un objectif identifié dans la fiche-action à laquelle il est rattaché	1		
	Le projet répond à plusieurs objectifs identifiés dans la fiche-action à laquelle il est rattaché	2		
	Le projet répond à un ou plusieurs objectifs de sa fiche-action et à un ou plusieurs objectifs d'autres fiches-actions	3		
<b>Intérêt et bénéficiaire collectifs</b> /2  Intérêt collectif : intérêt pour l'ensemble de la filière, des bénéficiaires de la société  Bénéficiaire collectif : organisme représentant un collectif (ex : organisme de droit public, organisations professionnelles,	Le projet n'a pas d'intérêt et de bénéficiaire collectif	0		
	Le projet a un intérêt ou un bénéficiaire collectif	1		

Grille de sélection – Volet territorial des fonds européens 2021-2027 – GALPA La Rochelle-Ré-Aunis : *Nom du projet .....*

association reconnue d'utilité publique, entreprise chargée de la gestion de services d'intérêt économique général...)	Le projet a un intérêt et un bénéficiaire collectif	2		
<b>Caractère partenarial du projet /2</b>	Le projet est mené sans la concertation ni l'implication de partenaires, citoyens ou usagers	0		
	La conception du projet intègre une concertation et/ou une implication des partenaires locaux, citoyens ou usagers.	2		
<b>Rayonnement du projet /2</b>	Le projet a un impact à l'échelle d'1 ou plusieurs EPCI ou périmètre du GALPA	1		
	Le projet a un impact à une échelle au-delà du GALPA	2		
<b>Impact sur l'économie locale /4</b>  (création d'emploi, facilitation à l'accès à l'emploi, recherche menant à la création d'emploi, amélioration de connaissances, attractivité des métiers, retombées économiques sur le territoire...)	Le projet n'aura pas d'impact significatif sur l'économie du territoire	0		
	Le projet aura un impact indirect sur l'économie locale	2		
	Le projet aura un impact direct positif sur l'économie	4		
<b>Impact environnemental /4</b>  (impact de la réalisation, la finalité du projet et la durabilité des moyens utilisés ; diminution ou augmentation des émissions de GES, préservation/destruction de la biodiversité et des ressources naturelles, création ou réduction des déchets, adaptation ou non au changement climatique, transition écologique du territoire)	Le projet a un impact environnemental négatif	-2		
	Le projet n'a ni d'impact positif, ni d'impact négatif	0		
	La mise en place du projet a un impact négatif sur l'environnement mais sa finalité a un impact positif	2		
	Le projet a un impact positif sur l'environnement	4		
	<b>BONUS</b> pour les 3 premiers critères: Le projet met en place des actions visant à limiter son impact environnemental négatif	1		
<b>Impact social et sociétal /2</b>	Le projet intègre une réflexion ou action contribuant à l'égalité des genres	1		

Grille de sélection – Volet territorial des fonds européens 2021-2027 – GALPA La Rochelle-Ré-Aunis : *Nom du projet .....*

Notation cumulable	Le projet intègre une réflexion ou action contribuant à l'inclusion de publics en difficulté (précarité, exclusion sociale, personne en situation de handicap...)	1		
<b>Pérennité de l'action et caractère structurant pour le territoire /2</b>  (projet pouvant servir de base à une action s'inscrivant dans la continuité ; projet s'inscrivant sur du moyen et long-terme ; projet ayant un important effet sur le territoire d'un point de vue économique, social, valorisation de l'image du territoire...)	Le projet s'inscrit dans une démarche d'action ponctuelle, éphémère, non structurante pour le territoire	0		
	Le projet s'inscrit dans une démarche d'action durable OU structurante pour le territoire	1		
	Le projet s'inscrit dans une démarche d'action durable ET structurante pour le territoire	2		
<b>Caractère innovant /2</b>  (dans son approche, contenu ; méthode, enjeux auxquels il répond, partenariats, outils, matériaux, techniques utilisés)	Le projet n'est pas innovant sur le territoire du GALPA	0		
	Le projet répond à un caractère innovant	1		
	Le projet répond à plusieurs caractères innovants	2		
<b>Éléments techniques et financiers /2</b>  (réalisme du projet, du financement, budget cohérent)	Le montage du projet a besoin d'être retravaillé, précisé.	0		
	Le montage du projet est sérieux, cohérent et structuré	2		
<b>SÉLECTIONNÉ A PARTIR DE 15/30</b>		<b>TOTAL : /30</b>		